

Construction européenne

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique

Contact(s)

> Anna Lebedev

Responsable pédagogique
a.colin@parisnanterre.fr

Présentation

L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec les institutions, les théories et les approches sociologiques de la construction européenne. Alors que l'Union européenne est souvent considérée comme un objet ardu du fait de sa technicité, elle pose des questions passionnantes à la science politique. Le cours commencera par un rappel des principales étapes de la construction européenne, du milieu du XXème siècle à aujourd'hui. On étudiera dans une deuxième partie les institutions de l'Union européenne : l'équilibre particulier des pouvoirs construit dans le cadre européen, le processus décisionnel au sein de l'Union, les élections européennes, la place du droit et de la justice dans la construction européenne, la politique étrangère et l'influence internationale de l'UE. Dans une troisième partie, le cours proposera une sociologie des acteurs institutionnels et non institutionnels de l'Europe : les députés européens, les commissaires et fonctionnaires européens, les groupes d'intérêt opérant à Bruxelles, les médias couvrant les questions européennes.

Évaluation

SESSION 1 : ECRIT 2H

SESSION 2 : ECRIT 2H